Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente : Bon après-midi. Je vais maintenant appeler madame Marie-Chantale Faust s'il vous plaît. Bon après-midi, Madame Faust. Est-ce qu'on dit Faust ou Faste? 420 **Mme MARIE-CHANTALE FAUST:** Faust. 425 Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente : Faust. **Mme MARIE-CHANTALE FAUST:** 430 Un peu entre les deux. **Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :** 435 Un peu entre les deux. **Mme MARIE-CHANTALE FAUST:** ... probablement. 440 Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente : Madame Faust, on vous écoute. 445

Oui. Bonjour. Moi je viens partager concernant mon expérience de travail à la Ville de Montréal sur la discrimination systémique et ce que j'ai vécu pendant huit ans. Je sais, vous avez probablement lu mon rapport que je vous ai envoyé.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Bien sûr.

455

450

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Puis au niveau de toutes mes démarches que j'ai faites pendant huit ans, à tous les niveaux, des processus, de la discrimination systémique pour les femmes, à tous les niveaux.

460

Moi j'étais cadre parce que j'étais toujours contremaître au niveau des travaux publics et puis par contre, à travers ces huit ans-là, j'ai occupé 11 postes différents dans différents arrondissements, en tout cinq arrondissements. J'ai travaillé autant dans les voiries que dans l'horticulture qui était ma spécialité, parce que dans ma spécialité il n'y avait pas d'ouvrage à l'année. Donc, j'avais fait ce compromis-là pour avoir un travail à l'année. Puis en quelque part bien, ça me convenait. J'ai eu des super beaux mandats de travail où j'avais beaucoup de responsabilités puis ça, ça me stimulait beaucoup, beaucoup.

465

Et puis, par contre, à toutes les fois que je vivais la discrimination, il n'y avait aucun filet, il n'y avait rien qui était mis en place pour, sans dire replacer ces employés-là, mais faire une liste quelconque pour dire : bien, dans tel arrondissement il y a de la place pour toi.

470

C'était comme, je tombais dans le vide complètement puis là, il fallait que je vérifie tous les affichages de poste puis que je fasse les démarches pour faire ma place, avoir une entrevue et tout ça. Donc, à travers les huit ans, j'ai fait 86 applications à la Ville de Montréal. Dans ça, j'ai

eu 21 entrevues et puis j'ai occupé 11 postes. Puis malgré tout, j'ai quand même réussi cinq ou six concours pour avoir une permanence que j'ai jamais pu avoir. Même si ces concours-là avaient été réussis, on me disait toujours des histoires comme : ah, bien non finalement, on laisse tomber. Ah finalement, on a pris quelqu'un d'autre. Ah finalement... Il y avait toujours une raison. Des fois on me disait : tu es sur la liste...

480

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

D'éligibilité.

485

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Oui, c'est ça. Je vous laisse le dire. Parce que vous avez réussi le concours. Mais ça tombait, il n'y avait rien, il n'y avait pas de suivi, absolument pas.

490

Donc c'est ça. Ça a été des années très, très difficiles puis honnêtement, j'ai persisté parce que j'adorais ce travail-là. J'étais dans la gestion des opérations avant d'arriver à la Ville de Montréal puis c'est quelque chose qui me passionnait. Et puis, j'étais toujours prête à relever des défis, à apprendre des nouvelles choses, puis moi ça me convenait.

495

Mais pour dire, comme contremaître aux travaux publics, la moyenne, j'étais la seule femme pour 15 hommes contremaîtres. Ça fait que ça peut dire dans quelle situation j'étais aussi, pris entre l'arbre et l'écorce puis personne ne voulait avoir des femmes là.

500

Ça fait qu'au niveau de mes employés, de mes collègues de travail, mes supérieurs, tout le monde me faisait sentir que je n'étais pas à ma place.

Ce que j'ai trouvé le plus spécial c'est une de mes supérieures immédiates c'était une femme puis je travaillais pour elle à la voirie, puis elle m'avait dit : « C'est pas une place pour les

505

femmes ici. Bien, voyons donc, vous êtes une femme. » C'est des aberrations comme ça que j'ai vécu pendant huit ans.

Puis ce que j'ai trouvé difficile aussi c'est que la jeune quarantaine je suis retournée aux

510

études pendant trois ans à temps plein pour faire une deuxième carrière. Donc, j'étais directrice de production dans le vêtement avant. Ma deuxième carrière je l'avais ciblée pour être horticultrice. Et puis j'avais appliqué sur un poste de jardinière à la Ville de Montréal, à la fin de mon cours. J'ai passé l'examen, j'ai réussi avec la note A puis là, à l'entrevue de sélection avec une psychologue du travail, je crois, elle m'a rappelée puis elle m'a dit : « Écoutez, vous avez le profil parfait pour être gestionnaire. On a un poste de contremaître à vous offrir. » Ça fait que là, j'ai fait : O.K., une décision à prendre. Je retournerais un petit peu dans mes anciennes

515

Ce que j'avais décidé de laisser de côté, mais finalement là, je me suis rendu compte que c'était plutôt le domaine que je ne voulais plus faire, mais que j'adorais la gestion.

520

Ça fait que quand j'ai commencé, c'est ça, à la Ville de Montréal en 2004, j'ai essayé de faire ma place puis de persister, parce que j'avais une tête de cochon puis je me disais : c'est pas vrai que c'est pas une job pour les femmes ça, c'est pas vrai. Je vais le prouver. Ça fait que j'ai eu des belles évaluations, mais à travers tout ça, jamais de permanence, toujours du dénigrement de tout bord tout côté.

525

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

connaissances, si on veut, au niveau de la gestion.

Est-ce que je peux vous poser quelques questions?

530

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Oui.

Je ne veux pas vous interrompe. On a lu ça avec beaucoup d'intérêt. Évidemment, pour la majorité d'entre nous ça sonne des cloches sur d'autres milieux où des femmes s'inscrivent dans ce qu'on appelle un lieu non traditionnel et paye le prix de leur témérité ou de leur compétence, un des deux. Avec les collègues, c'est sûr que rapidement on s'est dit : mais évidemment, madame Faust n'était pas comme dans ces postes de cadre syndiqués comme tels, mais on a trouvé assez rapidement une association de cadres municipaux de Montréal qui est là, je pense depuis cinq ans. C'était-tu au moment où vous avez quitté?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Bien moi, dans le temps que j'étais à la Ville, il y avait une association des contremaîtres syndiqués, mais c'était plus, c'était un mouvement qui était en fin de vie, parce que ça touchait, c'est les anciens contremaîtres qui étaient dans ça.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Donc, ceux qui étaient à la retraite?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Ceux qui maintenant sont partis à la retraite. Ils étaient dans ce syndicat-là, mais moi quand je suis arrivée comme cadre non syndiquée, bien ils n'acceptaient plus des cadres dans ce...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Dans ce syndicat-là.

560

535

540

545

550

Ce syndicat-là.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

570

565

Et donc, vous n'avez pas pu bénéficier de la protection de l'association de cadres municipaux de Montréal. Ça ne vous dit rien?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

575

Non. J'ai pas pu bénéficier de ça. Et de un, quand on va voir, quand je suis allée voir certaines personnes, on me disait : bien, t'es pas permanente. Ça fait qu'en n'étant pas permanente, déjà là, ça t'enlève beaucoup de droits. Il faut arriver à faire sa permanence puis c'est là que je me rebutais toujours.

580

Puis faire une parenthèse, ce qui est aberrant, j'ai trouvé aussi dans mon cas, c'est que les normes du travail ils sont là pour faire respecter les droits des travailleurs. Mais la première fois que je suis allée, ce n'était pas la première fois que je me faisais congédier. Après ça, la Ville de Montréal en ressources humaines ils disaient que j'étais une employée à problème. Ça fait que j'ai été barrée de partout. Il a fallu que je fasse des pieds et des mains pour pouvoir me replacer à la Ville.

585

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

590

Puis aux normes du travail?

Les normes du travail c'est ça qui est plate. Parce que dans le fond, les dirigeants ils achètent des congédiements parce qu'ils ne sont pas obligés de réengager ces personnes-là qui ont été lésées dans leur droit. Ça, ça devrait être la base, là.

600

605

595

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Attendez, expliquez-moi ça autrement.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Bien, c'est-à-dire que bon, mon supérieur me congédie pour x raisons. Moi je dénote de la discrimination systémique. Je vais aux normes du travail, j'explique mon cas. Donc, je passe devant la commission puis on règle avec un médiateur finalement. Et puis, là on dit : bien, on va de dédommager un certain montant x. Ce n'est pas ça que je veux, je veux avoir une carrière. Je veux continuer ma carrière à la Ville. Mais non, ça, ça ne se fait pas. On ne peut pas.

610

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

615

O.K. Ça fait qu'à l'occasion vous avez eu des dédommagements, mais ça ne vous donnait pas accès...

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

620

Jamais, jamais puis au contraire, parce que j'étais allée aux normes du travail, ce que je voyais c'est que j'étais, j'avais une étiquette rouge dans le front.

Je comprends. Judy?

Mme JUDY GOLD, commissaire:

630

625

Oui. Quant à la place des femmes, dans votre cas, dans le milieu de contremaître, vous décrivez une culture de comportement discriminatoire à l'égard des femmes.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

635

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire:

640

Avez-vous considéré pour des plaintes auprès de la Commission des droits de la personne?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

645

Honnêtement, j'ai pas été aux droits de la personne, je suis un peu, j'ai été vraiment découragée par le système, honnêtement. J'avais vraiment l'impression que je ne trouvais pas d'oreille pour m'entendre nulle part.

650

Mais la deuxième fois je suis allée aux normes du travail qui a été la dernière, puis après ça, je n'ai plus retravaillé à la Ville. J'ai réussi à avoir ce poste-là puis j'ai travaillé là pendant deux ans et neuf mois, puis j'ai réussi à l'avoir, parce que c'était une dame qui était la directrice puis qui m'avait convoquée en entrevue. Puis c'était clair, là, on a parlé, je pense, deux heures ensemble, c'était clair que je rentrais dans sa façon de penser. Et puis là, elle me rappelle, elle dit : « Je voudrais vous rencontrer une deuxième fois. Mon Dieu. Ça fait que là, elle me dit : J'ai

655

pris des références, j'ai appelé pour des références. Il y en a qui me disent que vous êtes une super employée puis d'autres que vous êtes une employée à problème. » Ça fait que là, j'ai comme fait : j'ai pas le choix, il faut que j'ouvre mon jeu puis que je dise qu'est-ce qui est arrivé quand je suis allée aux normes du travail. Puis la première fois aux normes du travail bien j'ai été congédiée parce que je n'ai pas voulu signer des factures bidon, de la corruption.

660

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

My God. Ce que vous dites aussi dans votre mémoire, Madame Faust, c'est qu'il n'y a pas d'imputabilité pour l'employeur.

665

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Exactement. Je veux dire, on fait quoi après ça, l'employé qui subit tout ça, puis tu vas aux normes du travail, t'as l'impression que c'est la place, mais finalement, c'est juste une petite tape sur la main puis arrangez-vous, l'employé qui est congédié.

670

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

675

Juste une petite vérification. Vous avez plusieurs expériences douloureuses, je comprends, de discrimination systémique présumée dans un milieu d'hommes. Il y a juste à un moment donné vous parlez, vous travaillez pour un arrondissement Saint-Michel-Villeray-Parc-Extension. On embauche quatre contremaîtres temporaires alors que vous aviez passé un concours et que vous auriez pu... mais la Ville décide donc d'embaucher quatre contremaîtres temporaires, à la fin, conditions clémentes, on vous congédie, on congédie donc un des quatre contremaîtres, il en reste trois. Vous dites une femme à la peau noire, les deux autres est-ce que c'était des hommes?

Oui. C'était des hommes les deux autres.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

690

685

Donc, ils avaient embauché deux hommes, deux femmes?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

695

Oui, exactement.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et au moment de partir, vous avez été congédiée, vous étiez la seule femme blanche?

700

705

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Oui. Exactement. Mais quand j'ai abordé ça un petit peu, c'est juste pour... parce que c'est sûr qu'il arrive toutes sortes de situations à différentes personnes, puis on a beau être immigrant, Québécois de souche, ou n'importe, on a en vit de la discrimination. Puis ce n'est pas une raison pour que un ou l'autre en vive plus. Ça devrait être égal pour tout le monde.

710

Puis moi j'ai eu l'impression à la Ville que c'était plus payant pour eux au niveau de la visibilité de conserver une femme à la peau noire qu'une femme comme moi qui passe plus... souvent dans mes documents d'embauche et d'application, ils voulaient qu'on remplisse le formulaire comme quoi on était une minorité visible. Bien là, à un moment donné ils écrivent « minorité visible », pas les personnes à la peau blanche. Bien là, O.K. Je ne rentre pas làdedans, je rentre où?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Donc, en fait, dans un milieu, ce que j'essaie de comprendre, c'est que dans un milieu qui est déjà un milieu pas très accueillant pour les femmes, il y a même à l'intérieur de - ce que vous ressentez - c'est qu'il y a même à l'intérieur de ces limites... parce que vous ne contestez pas le fait qu'il y ait deux hommes blancs qui soit restés.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

C'est ma réalité, là, qu'il y a toujours plus d'hommes.

715

720

725

730

735

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, oui. Mais vous réalisez qu'en plus de ça, il y a peut-être comme femme, on décide justement pour des questions de visibilité ou d'avoir l'air de garder une femme à la peau noire plutôt que vous, donc vous êtes comme discriminée doublement?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Bien, moi c'est la perception que j'ai. Écoutez, c'est pas tout le monde qui est obligé d'adhérer à ça, mais moi j'ai vraiment senti ça comme ça, parce que j'ai eu un autre... le premier endroit où j'ai été congédiée puis je suis allée aux normes du travail, bien là, j'avais une situation aussi, où on était deux femmes pour 15 hommes à cette place-là. Puis l'autre femme était à peau noire, elle avait la peau noire. Puis bon, je ne veux pas rentrer dans les détails, parce que vous les avez dans le document, puis je ne veux pas faire, rentrer dans la discrimination moi-même.

740

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je comprends.

Mais cette personne-là c'était très, très difficile pour elle d'apprendre le métier, puis ils l'ont toujours backée, gardée à l'emploi. Puis cet endroit-là, c'est l'endroit où ils m'ont rappelée au... bien, c'est pas vrai. Ils ne m'ont pas rappelée. Moi j'ai appliqué plusieurs fois à ce même arrondissement-là, même service, à trois reprises ils m'ont embauchée et réembauchée, mais jamais de permanence. C'est comme on te prend pour nous dépanner l'hiver, la nuit, c'était toujours ça que je récoltais aussi, c'était l'horaire de nuit en changeant de place.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

755

745

750

Et pas de support particulier pour vous accompagner?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

760

Non.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

D'accord.

765

770

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Rapidement, Jean-François.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Vous avez évoqué que vous avez travaillé pour différents arrondissements. Donc, à chaque fois votre employeur direct c'était l'arrondissement, ce n'était pas la Ville comme telle?

C'est ça. Puis moi, ce que je pourrais dire comme, ce que je vois comme une certaine solution aux problèmes.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Recommandation.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

785

775

780

Recommandation, oui. À travers les congédiements, il faudrait, parce qu'il n'y a pas, ils ne sont pas assez imputables de leurs décisions. Ils jouent leurs cartes comme ils veulent puis j'ai l'impression qu'ils ne sont font même pas poser de questions. Pourquoi il n'y aurait pas un comité indépendant de la Ville qui, si un directeur d'arrondissement veut congédier un employé, avant qu'il le congédie, son dossier s'en va là. Puis il est étudié de façon...

790

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Indépendante.

795

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

800

...indépendante. Parce que ma deuxième place, puis ma mère est ici, elle peut le confirmer avec moi, elle était venue aux normes de travail avec moi. Ça faisait deux ans et neuf mois je travaillais à la même place, puis ils se sont fait comme pousser pour nommer les postes permanents de contremaître. Parce que ça faisait des années que les contremaîtres étaient là, puis ils étaient toujours temporaires. Donc, ils ont fait un méga processus de sélection avec quatre étapes différentes, ils m'ont congédiée à la première étape, un examen de gestion, ça

805

faisait huit ans que je travaillais en gestion en la Ville de Montréal puis j'avais travaillé cinq ans dans le privé avant ça.

réussi l'examen. Mais là, ils m'ont donné une lettre de fin d'emploi « vous êtes congédiée parce

Ça fait que moi, je le savais que c'était bidon, ça ne pouvait pas être que je n'avais pas

810

Et puis, quand je suis allée aux normes du travail pour ce cas-là précisément, la Ville a toujours refusé que je consulte mon examen. Moi je voulais le voir l'examen. J'avais besoin de croire et de voir. Ça fait qu'ils ont refusé puis à la dernière, dernière minute mon avocate elle a avait fait beaucoup de demandes là-dessus. Ils ont accepté de me le montrer sans que je fasse de photocopies puis que je ne parte avec rien. Eux autres, ils disaient toujours : « Non, c'est confidentiel. Non, c'est confidentiel. » Mais voyons donc, c'est confidentiel. C'est ce que j'ai fait

815

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

que vous n'avez pas réussi ».

820

Et là, vous dites que vous avez vu que vous l'aviez passé?

moi, là, t'sais. Je veux voir où j'ai manqué à ce point-là pour être disqualifiée.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

825

Quand ils ont amené mon examen, tout le monde a fait : bien là ! Le médiateur, mon avocate privée, ma mère. On n'avait pas besoin de faire un recomptage, c'était clair que c'était réussi.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

830

Donc, votre principale recommandation, Madame Faust, c'est beaucoup sur l'imputabilité des gestionnaires?

835

Oui, exactement.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

840 Jean-François, vous n'avez jamais eu le temps de poser votre question?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Oui. Je l'ai posée directement.

845

850

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Bien oui. Bien, en fait, si je peux avoir une sous-question. Vous avez été appelée à travailler pour plusieurs arrondissements. Avez-vous senti des différences de traitement d'un arrondissement à l'autre? Est-ce que vous avez senti même des cultures différentes d'un arrondissement à l'autre, sans nommer nécessairement des arrondissements?

Mme MARIE-CHANTALE FAUST :

860

855

Oui. Il y en a des plus problématiques. En tout cas, on regarde juste les affichages de poste, il y a des arrondissements que ça revient toujours, toujours, toujours, puis d'autres arrondissements qu'on en voit presque pas. Juste ça, ça parle, t'sais, ils gardent leurs employés puis autrement, il y a un roulement incroyable à la place en question que j'avais parlé, même les directeurs ils avaient des roulements. Je ne sais pas qu'est-ce qu'il avait cet arrondissement-là.

865

Une des choses que vous dites aussi dans votre... c'est qu'il n'y a pas de listes de rappel dans les arrondissements.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

870

Oui. On est oublié.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

875

Il n'y a pas d'affichage de rappel.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Puis je suis encore allée...

880

885

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Il nous reste une minute.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

Je suis allée vérifier sur le site de la Ville de Montréal, parce que je me dis : tiens tiens, je vais aller voir, t'sais, comment est-ce que c'est pour les postes de contremaître. Encore, comme dans mon temps, le premier poste qu'ils disent en demande : contremaître. Il manque toujours de contremaître, toujours, toujours.

895

Écoutez, on va se quitter là-dessus, Madame Faust. Je vous remercie beaucoup de votre contribution.

Mme MARIE-CHANTALE FAUST:

900

Merci à vous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

905

Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

J'invite maintenant, monsieur Bienné Blémur à venir partager son expérience avec nous. Monsieur Blémur est accompagné de monsieur Fo Niemi.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que vous avez préparé un PowerPoint, Monsieur Blémur? Oui.

915

910

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Je ne crois que ça soit le soleil que vous allez nous présenter?

920 M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

Ou encore la tenue vestimentaire à l'Assemblée nationale.